

Le 16 novembre 2010

À une séance extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet, Lyse Gingras et Ghyslaine Lortie et messieurs Laurent Habel, Robert Pilote et Léopold Michel, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

Rés. 10-436  
Avis de  
convocation  
Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. 10-437  
Permis PIIA  
Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #88-184;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 9 novembre 2010, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux accordent un permis de construction pour les projets suivants :

<u>Adresse</u>	<u>Type de demande</u>	<u>Recommandation du CCU</u>
27 rue des Jardins	Ajout d'une galerie	Rés. #10-222
38 rue des Galets	Unifamiliale isolée	Rés. #10-223
80 rue des Granites	Unifamiliale isolée	Rés. #10-224
150 rue du Moulin	Rénovation	Rés. #10-227
52 et 54 rue De Coubertin	Unifamiliale jumelée	Rés. #10-228

Des conditions s'appliquent pour les constructions suivantes :

27 rue des Jardins

- Que le propriétaire du 25 rue des Jardins dépose une lettre signée à la municipalité mentionnant qu'il accepte que la galerie du 27 rue des Jardins ait une profondeur supérieure à la sienne;
- Que la partie de la galerie visible de la rue soit peinturée de la même couleur que le jumelé attenant, soit le 25 rue des Jardins, ou que la galerie du 25 rue des Jardins soit peinturée d'une couleur semblable au bois traité de la galerie du 27 des Jardins ou que les deux galeries soient peinturées de façon identique, d'une nouvelle couleur;

80 rue des Granites

- Que la pente de toit du garage soit identique à celle de la résidence, soit 7,5/12; et
- Que le garage ait les mêmes modèles et couleurs de portes et fenêtres que la résidence ainsi que des volets et encadrements identiques.

Période de  
questions      Aucune personne n'est présente à cette séance.

Levée de l'assemblée à 19 heures 08.

---

Germain Tremblay, maire

---

François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.